

Programme

VIRAGE NUMÉRIQUE



Administration régionale Baie-James

guichet unique ouvrant sur
de nombreuses possibilités.

conseillersAEQ@arbj.ca
arbj.ca



PROGRAMME VIRAGE NUMÉRIQUE

Ce programme vise à soutenir les entreprises de la région afin de bonifier l'expérience qu'ils offrent sur le Web et mettre en place une stratégie de marketing sur le Web avec l'appui de professionnels.

L'aide financière vise notamment :

- le développement d'une stratégie marketing Web;
- la conception d'une page Web de style vitrine ou la conception d'un site Internet de base avec possibilité de boutique en ligne;
- l'optimisation d'un site Web existant en intégrant de nouvelles fonctionnalités menant à la commercialisation des produits de l'entreprise en ligne;
- l'optimisation des processus de vente en ligne (gestion des paiements en ligne, gestion des commandes, gestion des clients, des stocks et de l'expédition);
- la formation et l'accompagnement vers une compréhension des outils numériques et des compétences se rattachant au marketing Web (Facebook, Google MyBusiness et autres médias sociaux).



PROMOTEURS ADMISSIBLES

- Entreprise individuelle
- Entreprise (PME)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'ANALYSE

- Le promoteur doit être âgé de 18 ans et plus;
- L'entreprise doit être en activité depuis au moins six mois et avoir son siège social sur le territoire de la Baie-James;
- Le promoteur doit contribuer au projet avec une mise de fonds de 15 %;
- Le promoteur doit être disponible et en mesure de collaborer à la consultation marketing et aux blocs de formation qui se rattachent au projet;
- Les objectifs/besoins pour améliorer la présence en ligne du promoteur sont pertinents;
- La personne-ressource a les compétences pour mener à terme le projet;
- Le promoteur a la capacité (humaine, financière et technologique) pour réaliser son projet;
- La viabilité du projet est démontrée et le promoteur a la capacité financière de mettre à jour les outils créés dans le futur;
- Le projet contribue de façon stratégique à assurer le maintien, la consolidation ou la croissance de l'entreprise;
- Le promoteur et le projet agissent au bénéfice de la population qui réside sur le territoire des villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et pour les personnes autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James.

Un comité d'analyse des projets évaluera la pertinence du projet pour l'entreprise en relation avec sa présence actuelle sur le Web et la capacité du promoteur à le mettre en œuvre. Une offre sera ensuite faite aux promoteurs des projets retenus afin d'établir les objectifs de virage numérique de l'entreprise et le coût du projet avec la firme identifiée par l'Administration régionale Baie-James.

AIDE FINANCIÈRE

- Contribution non remboursable de 85 % du coût total du projet.
- * Ce financement rendra possible le déploiement du projet avec une firme identifiée par l'Administration régionale Baie-James incluant un ensemble de formations permettant aux entreprises d'acquérir ou d'améliorer leurs connaissances à l'égard du marketing numérique tout en augmentant leur autonomie dans l'utilisation des différents outils mis en place dans le cadre de ce programme.
- * L'aide financière est conditionnelle à l'engagement formel du promoteur de mener le projet à terme et de compléter l'ensemble des formations nécessaires.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire de présentation du projet pour le Programme virage numérique dûment rempli;
- Résolution du conseil d'administration du promoteur désignant la personne autorisée à agir et à signer au nom du promoteur dans le dossier et confirmation de sa participation financière, le cas échéant. Dans le cas d'une entreprise individuelle, cette clause ne s'applique pas;
- Preuve du statut juridique, qui peut être des lettres patentes ou des documents d'enregistrement (REQ);
- États financiers antérieurs (dernier état financier vérifié et les mensuels antérieurs).

